

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)
Envoyé le 5 mai 2020 à 13 h 58
À : 'Plourde, Jean-Luc'
CC : Church, Leslie (SPAC/PSPC)
Objet : RE : Question de Tom Korski à Scheer

Oui,

Pour clarifier, le premier concerne la période d'avril à fin juin, puis le second après juin à partir de cette date.

De : Plourde, Jean-Luc [<mailto:Jean-Luc.Plourde@Ighc-Igcc.gc.ca>]
Sent: 5 mai 2020 à 13 h 54
À : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>
CC : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>
Objet : RE : Question de Tom Korski à Scheer

Bonjour Elliott,

Pourriez-vous confirmer que les faits suivants sont vrais :

- L'accord actuel avec Amazon est à prix coûtant, sans profit;
- La renégociation avec Amazon avant le 1^{er} juin pourrait augmenter les coûts - certains profits ou frais facturés par Amazon.

Merci pour votre aide.

Jean-Luc Plourde

Adjoint spécial principal aux affaires parlementaires I Senior Special Assistant for Parliamentary Affairs
Cabinet du Leader du gouvernement à la Chambre des communes I Office of the Leader of the Government in the House
of Commons
C. (613)558-0874

De : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>
Envoyé : 5 mai 2020 à 12 h 13
À : Plourde, Jean-Luc <Jean-Luc.Plourde@Ighc-Igcc.gc.ca>
CC : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>
Objet : RE : Question de Tom Korski à Scheer

Bonjour Jean-Luc,

Conformément à l'accord, Amazon Canada offre ses services - une plateforme en ligne et un système de suivi - sans aucun profit jusqu'au 30 juin 2020.

Cet accord est en vigueur jusqu'au 31 mars 2021. Les coûts d'Amazon pour le reste du contrat seront négociés d'ici le 31 mai 2020, et seront à un taux inférieur à celui normalement pratiqué.

Le contrat contient une disposition qui permet à chaque partie de résilier le contrat avec un préavis de 30 jours.

À ce stade, nous ne sommes pas parvenus à un accord sur les frais au-delà du 30 juin 2020, ni sur la question de savoir si nous voulons résilier le contrat.

Voici les citations auxquelles le journaliste fait référence :

OGGO — Comité

24 avril 2020/11 h 10, remarques préliminaires

Libéral

Anita Anand Oakville, Ontario

Postes Canada et Purolator, qui sont tous deux des partenaires commerciaux d'Amazon Canada, se chargeront de l'entreposage et de la livraison. Tout cela se fait au prix coûtant, sans profit. Cet accord est important pour garantir que les masques, les gants et les autres équipements essentiels sont fournis aux travailleurs de santé de première ligne le plus rapidement possible.

24 avril 2020 / 11 h 35

Libéral

Anita Anand Oakville, Ontario

Il est très important de préciser qu'il s'agit d'Amazon Canada. Ce n'est pas exactement une entreprise étrangère. C'est une entreprise canadienne qui travaille avec d'autres entreprises canadiennes. Toutes les trois entreprises fournissent ces services au prix coûtant, sans faire de profit.

C'est au prix coûtant, sans profit, et ce sont toutes des entreprises canadiennes. Amazon Canada est une entreprise canadienne.

Y a-t-il autre chose?

24 avril 2020/12 h 40

Mr. Bill Matthews :

Il y a beaucoup de choses à dire sur cette question, dont certaines auxquelles je ne peux pas répondre en termes d'impôt sur le revenu, etc. Cependant, en ce qui concerne l'accord que le gouvernement a conclu avec Amazon et ses partenaires, il s'est engagé à permettre, essentiellement, la commande et la distribution des biens et des services acquis à l'échelle fédérale - ou, désolé, des biens et non des services. C'est différent de leurs activités habituelles.

Ce qui est unique à Amazon dans ce cas est sa plateforme de vente au détail tournée vers l'extérieur qui permettrait aux provinces et aux territoires de passer effectivement des commandes d'EPI à l'entrepôt national. C'est là la caractéristique unique. Comme cela a été mentionné, l'entreposage et la distribution sont assurés par Amazon et Postes Canada plus Purolator. Il s'agit d'un arrangement très distinct, sans profit pour les premiers mois, et nous allons poursuivre dans cette voie. C'est très distinct. Je ne pense pas que cela soit mêlé à leurs activités habituelles.

Voici également le communiqué qui a été diffusé le 3 avril, suite à l'annonce de l'accord par le Premier ministre.

<https://www.newswire.ca/news-releases/government-of-canada-partners-with-amazon-to-help-get-personal-protective-equipment-to-front-line-healthcare-workers-811569681.html>

De : Plourde, Jean-Luc [<mailto:Jean-Luc.Plourde@Ighc-Igcc.gc.ca>]

Envoyé le : 5 mai 2020 à 11 h 9

À : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>

Objet : Question de Tom Korski à Scheer

Bonjour Elliott,

Suite à notre appel téléphonique.

Hier, lors de sa conférence de presse, Tom Korski a posé les questions suivantes à M. Scheer :

- **La ministre des Services publics a déclaré qu'un contrat Amazon pour la gestion des commandes d'EPI par les provinces a été proposé au prix coûtant par l'entreprise. Ce qui est faux, il est au prix coûtant pour le premier trimestre. Comme il s'agit d'un contrat d'une durée d'un an, les frais commerciaux normaux s'appliquent après le 1^{er} juillet. Cela a été révélé par le sous-ministre en comité des communes.**
 - o **Q1 : Voyez-vous un élément de privilège ici? Le ministère des Services publics, en comité, hors comité, en public, à la Chambre, hors de la Chambre, maintient qu'il n'y a pas eu de profit pour Amazon.**
 - o **Q2 : Vous êtes au courant des problèmes de Spartan bioscience. C'était par contrat. Ces contrats liés à la pandémie devraient-ils être déposés à la Chambre afin que les contribuables puissent les voir et découvrir ce que nous en tirons?**

Scheer a répondu ce qui suit :

- C'est très grave si une ministre a dit une chose lors d'une session parlementaire qu'elle savait ne pas être vraie, ou qu'elle savait ne pas être exacte. Nous étudierons cette question et examinerons ces circonstances. En ce qui concerne ces types de contrats, il faut agir rapidement. Il est douloureux de constater la lenteur avec laquelle le gouvernement du Canada a agi et le temps qu'il a fallu pour avoir une procédure accélérée pour les trousseaux de dépistage. En même temps, vous voulez vous assurer que les règles de passation des marchés sont respectées. NOUS utiliserons les outils dont nous disposons en tant qu'opposition pour examiner cela. Je crois que nous en arrivons au point où les questions se multiplient, en tant que pays, nous devons décider comment nous voulons revenir en arrière et examiner les différents points de décision. Nous aurons bien sûr de nombreuses idées sur la manière dont cela doit être mené. À court terme, utilisez des outils en comité pour vous assurer que nous obtenons des réponses.

Compte tenu de tout cela, pouvez-vous nous expliquer ce qui a été dit, quand cela a été dit, quelle est la situation? Juste pour nous assurer que nous sommes à l'abri de tout soupçon si une question de privilège était soulevée.

Jean-Luc Plourde

**Adjoint spécial principal aux affaires parlementaires I Senior Special Assistant for Parliamentary Affairs
Cabinet du Leader du gouvernement à la Chambre des communes I Office of the Leader of the Government in the House of Commons**

C. (613)558-0874

Jean-Luc.Plourde@Ighc-Igcc.gc.ca